



Information sur la situation économique et financière: Présentation des résultats du 1^{er} semestre 2022.

Les principaux faits marquants sont la progression de la marge d'EBITDAal télécom pour le 2^{ème} trimestre consécutif, une forte croissance du Cash-Flow Organique à 1,4 Md€ au S1 et la signature avec MásMóvil pour créer un acteur intégré plus fort sur le marché espagnol. Le chiffre d'affaires est stable (+0,1%) avec 21,3 Mds€, malgré une baisse des revenus du RTC et des activités de gros à faible marge. Selon la direction, le contexte inflationniste et la crise énergétique commencent à nous impacter et une augmentation des prix des offres, bien que difficile dans un environnement hyper concurrentiel, sera sans doute indispensable. Il est à noter le recul marqué sur OBS avec une évolution de la marge d'EBITDAal de

-25,3%. Les eCapex s'élèvent à 3,4 Mds€, le pic du déploiement FTTH étant passé. Cette baisse devrait s'annoncer plus modeste sur l'année. Le bilan financier reste solide et au vu de la trésorerie disponible, l'émission de nouvelles dettes n'est pas envisagée. Sur les objectifs environnementaux, le Groupe envisage de réduire ses émissions de CO₂ de -30% (versus -12,4%) d'ici 2025. Du côté des objectifs Diversité, le taux de femmes au sein des réseaux de management est fixé à 35% d'ici 2025, versus un taux actuel de 31,9%. Enfin, les objectifs en matière d'inclusion numérique sont l'atteinte en 2023 de 69 millions de foyers raccordables FTTH (versus 60,6 millions) et de 26 Orange Digital Centers (versus 13) d'ici 2025. Le plan *Engage 2025* est en période de clôture et un nouveau plan stratégique sera présenté l'année prochaine.

Pour FOCOM, de tels résultats financiers, qui sont à mettre au profit des salariés d'Orange, mériteraient une reconnaissance plus respectueuse des efforts consentis. Et ce, d'autant plus dans un contexte inflationniste sans précédent où le pouvoir d'achat est fortement impacté. Au lieu de cela, les plans d'économies se succèdent, dont le plan Scale Up d'1 Md€, ce qui illustre bien les orientations prioritaires du Groupe. Selon la direction, il est essentiel de garantir un certain niveau de dividende pour maintenir le cours de l'action, garantir notre indépendance et donc éviter tout risque d'Offre Publique d'Achat d'opérateur chinois, transatlantique ou de contenu.

À FOCOM, nous rappelons qu'il ne peut y avoir de performance commerciale sans performance sociale. Alors que le cabinet Alixio a récemment publié les résultats de son enquête «inflation salaires 2022-2023» selon laquelle la majorité des entreprises interrogées envisagent des augmentations de plus de 4% pour leurs salariés, nous attendons d'Orange une politique salariale socialement responsable et ambitieuse.



Information sur la mise en œuvre du transfert, vers Orange Cyberdefense France, de l'activité « sécurité managée » de CSO/ESC et des activités commerciales et marketing de OCD

Orange Cyberdefense constitue un axe de croissance majeur pour le Groupe avec +14% de croissance au S1 2021 et 768 millions d'euros de revenus (multiplié par 5 depuis 2014 avec les acquisitions), sur le périmètre

OCD Domain incluant OCD SAS, SecureLink, SecureData, Orange SA et Equant. OCD et OBS ont construit une entreprise cyber qui est aujourd'hui leader: n°1 français, et n°4 européen. Cette position est pourtant fragile dans un marché très éclaté où OCD est leader avec seulement 8,5% de parts de marché en France et 2,5% en Europe. Ainsi, poursuivre le développement des activités Cyberdefense dans un marché à la fois en pleine croissance et fortement concurrentiel où les compétences sont rares devient une nécessité. Selon la direction, ce projet devrait permettre à Orange Cyberdefense de consolider compétences et catalogue d'offres Sécurité afin de s'imposer comme le leader européen d'une société numérique plus sûre. Il porte sur un transfert de responsabilité de l'ensemble des activités dédiées au domaine Sécurité au sein

de CSO (ESC/SEC) vers Orange Cyberdefense et consiste à regrouper au sein d'OCD SAS les équipes de sécurité managée de CSO/ESC.



Il a été proposé aux salariés concernés un contrat OCD France, au sein de l'UES OBS, sur la base du volontariat. Il s'agirait d'une évolution du modèle sans impact opérationnel, sous une gouvernance unique Orange Cyberdefense. La mobilité vers OCD s'est traduite par la signature d'un nouveau contrat de travail ainsi que d'une « convention tripartite » rédigée par OCD France, signée par Orange SA, OCD France et le salarié concerné. Elle fixe le cadre de la reprise d'ancienneté, du nombre de jours de congés payés transférés, le solde des droits et les sommes susceptibles d'être dus par Orange SA. La mobilité vers un futur poste au sein du Groupe ne sera soumise à aucune clause de durée sur le poste. La mobilité vers OCD France a entraîné le changement de la convention collective BETIC.

Pour rappel, le projet Falcon désigne le volet opérationnel et social du projet de détournement des activités cyberdéfense du Groupe et fait suite à la création de la nouvelle société Holding OCD SAS vouée à porter l'ensemble de ces activités de cyberdéfense. Ce projet de filialisation de personnels d'OBS est loin d'être un succès pour la direction OCD. Sur les 98 salariés censés rejoindre Orange Cyberdéfense, seuls 35 salariés ont accepté à date, du fait notamment d'un moins-disant social qui résulte du changement de convention collective, sans compter les incertitudes qui pèsent sur la pérennité de leur activité et de leur emploi. Quant aux salariés mis à disposition jusqu'au 31 décembre 2022, FOCom dénonce l'absence de propositions fermes de postes. Ces salariés sont invités à « candidater » sur les postes disponibles et subissent une pression accrue pour se positionner, ce qui est inacceptable. Nous exigeons qu'un accompagnement solide et respectueux des choix des salariés soit mis en place. Depuis des années, FOCom n'a cessé de dénoncer les différences de traitement entre les salariés des filiales et ceux d'Orange. Nous demandons l'intégration des salariés des filiales à la convention CCNT et aux dispositifs d'Orange SA. FOCom réaffirme son opposition à toute politique de filialisation qui expose Orange au risque de perte des expertises clés en cas d'évolution de la structure des filiales.



J'adhère à FOCom en ligne

